

Le directeur est responsable, sous l'autorité du président, du bon fonctionnement de l'association dans ses missions de conseil, d'information, de formation et de sensibilisation telles que définies par la Loi du 3 janvier 1977.

Il est responsable de la mise en œuvre du programme d'actions, de l'animation et du management de l'équipe du CAUE, de la gestion administrative.

Il assiste, avec voix consultative, aux séances du conseil d'administration. Il a autorité sur l'ensemble du personnel de l'association.

Missions principales

En relation avec les instances statutaires et l'ensemble de l'équipe, vos missions consistent en :

- proposer une stratégie et conduire une politique pour le CAUE dans le cadre de ses missions, en concertation avec le conseil d'administration,
- assurer le fonctionnement statutaire de l'association : organiser les réunions de bureaux, conseils d'administration, assemblées générales,
- élaborer des propositions budgétaires, rechercher des financements et partenariats, contrôler l'exécution du budget, veiller aux dépenses et aux ressources,
- gérer une équipe pluridisciplinaire, organiser, coordonner et animer les actions qu'elle mène,
- suivre, évaluer les réalisations des actions au regard des objectifs,
- faciliter, participer, encadrer les partenariats avec les structures publiques, parapubliques, professionnelles et associatives (collectivités, Conseil Régional, Conseil Départemental, Inspection Académique, DRAC, Université, DDTM, STAP, DREAL, CROA ...),
- représenter et promouvoir le CAUE auprès des instances extérieures, orienter la communication interne et auprès des différents publics.

Qualifications

Vous disposez :

- d'un diplôme d'une formation supérieure, de préférence en architecture, avec de bonnes connaissances, voire qualifications, dans les domaines de l'urbanisme, du patrimoine, de l'environnement (transition énergétique, ...) et du paysage,

et de :

- bonnes connaissances du cadre institutionnel et législatif relatif aux CAUE, notamment dans l'accompagnement des collectivités territoriales,
- capacité d'analyse et de jugement, d'acquisition de données, de travail en équipe, de réflexion participative, de synthèse et de propositions,
- compétences dans le management d'équipe, capacité d'organisation et de motivation dans la participation de chacun
- capacité d'approche globale et interdisciplinaire,
- sens du conseil, de la pédagogie et de la communication, sens de l'intérêt public,
- expérience souhaitée en matière de conseil à la maîtrise d'ouvrage publique,
- capacité à gérer, à maîtriser les budgets et à rechercher les financements,
- bonne expression écrite et orale,
- maîtrise de l'outil informatique (environnement Mac Apple).

Modalités

- Catégorie cadre
- Contrat à durée indéterminée
- Poste à temps complet
- Poste à pourvoir à partir de **novembre 2021**
- Salaire selon expérience et convention collective nationale des CAUE
- Poste basé à La Rochelle, déplacements dans le département, permis de conduire (B) exigé
- Souplesse horaire nécessaire, voire le week-end de façon ponctuelle
- Le poste est incompatible avec l'exercice de la maîtrise d'œuvre.

Candidature

Le dossier de candidature comprend :

- lettre de motivation (2 pages maximum)
- curriculum vitæ (2 feuilles maximum)

- Les candidatures sont à envoyer avant le **15 mai 2021** à :

Madame la Présidente du CAUE de la Charente-Maritime,
85 boulevard de la République
CS 81076
17076 La Rochelle cedex 09

- Une audition pour les candidatures retenues est prévue entre le **1^{er} et le 7 juillet 2021**
- Renseignements auprès de Monsieur Michel Gallice, Directeur, au 05 46 31 71 90